



**B.A.F.**

HOMOLOGATION  
SCHEVENINGEN  
DELAIS FIDE  
QUESTIONS  
SEMINAIRE  
TRICHERIE  
STAGES



FEDERATION FRANCAISE DES ECHECS  
DIRECTION NATIONALE DE L'ARBITRAGE

# BULLETIN

des

# ARBITRES FEDERAUX

D.N.A. – F.F.E.  
B.P. 2022  
34024 Montpellier cedex 1  
Téléphone : 04 67 60 02 24

Bulletin des Arbitres Fédéraux N° 96 – page 1

N°96  
AVRIL 2002

# SOMMAIRE DU BAF N° 96

— <b>Le Mot du Président</b> .....	page 03
<i>par Francis DELBOE</i>	
* <b>Les coordonnées de la D.N.A et Formateurs</b> .....	page 04
— <b>Entretien avec Erick Mouret, Arbitre International</b> .....	page 05
<b>L La liste des suspendus</b> .....	page 08
<i>par Serge COLIN</i>	
— <b>Séminaire National des Arbitres</b> .....	page 09
<b>Des Arbitres au service d'une Fédération Sportive</b> ..... Page 10	
<i>par Francis DELBOE</i>	
<b>L'Arbitre et l'Evolution des Règles du Jeu</b> ..... Page 14	
<b>Conclusion provisoire du séminaire</b> ..... Page 17	
<b>% Les examens de mars. Sujets</b> .....	page 18
<i>par Thierry PARIS</i>	
— <b>La DNA vous informe</b> .....	page 21
* <b>Les Superviseurs Régionaux</b> .....	page 23
* <b>Le courrier des lecteurs</b> .....	page 24
* <b>Les Stages de Formation</b> .....	page 26

Rédacteur du Bulletin des Arbitres Fédéraux :  
Stéphane ESCAFRE – CEIT – 19 bd de Marengo – 31500 Toulouse  
Téléphone : 05 61 48 17 47 – e-mail [Escafrestephane@aol.com](mailto:Escafrestephane@aol.com)

Le B.A.F. est édité par la Fédération Française des Echecs  
Direction Nationale de l'Arbitrage - **SIEGE** : Stephen BOYD, délégué D.N.A.,  
B.P. 2022, 34024 Montpellier cedex 1  
Téléphone : 04 67 60 02 24 [ffe.formation@online.fr](mailto:ffe.formation@online.fr)

Les arbitres fédéraux titulaires d'une licence valable pour l'année en cours sont automatiquement abonnés au B.A.F. Cette publication est gratuite. Tout changement d'adresse est à signaler au Directeur des Titres : Serge COLIN, imp. De Belledonne 38290 LA VERPILLERE - e-mail : [colin.serge@wanadoo.fr](mailto:colin.serge@wanadoo.fr)

# LE MOT DU DIRECTEUR NATIONAL DE L'ARBITRAGE

Par Francis DELBOE

Le séminaire national des arbitres s'est tenu à Paris les 23 et 24 février 2002. Les débats, furent fructueux et se sont tenus dans une ambiance à la fois amicale et constructive ! Il faut maintenant songer à multiplier et à décentraliser ce type d'opérations. A partir de la saison prochaine, des **séminaires de formation continue** doivent être mis en place, sous la responsabilité des Directions Régionales de l'Arbitrage et avec le soutien financier de la Fédération. Les règles du jeu évoluent, les règlements subissent imperceptiblement des modifications et parfois se compliquent, les directives changent : il faut donc donner aux collègues l'occasion de se « mettre à jour » !

Conformément à ce qui s'est dit le 13 janvier 2002 lors de la dernière Assemblée Générale, la F.F.E doit agir énergiquement en faveur de l'éthique sportive. Il s'agit de protéger les joueurs honnêtes, en luttant contre la tricherie et contre les comportements abusifs. Mes chers collègues, il est clair que le corps arbitral doit apporter sa pierre à l'édifice. Il faut élaborer une « **Charte des Joueurs d'Echecs** ». Et si, dans chaque région, vous vous réunissiez sous la houlette de votre Directeur Régional pour en débattre ? Votre opinion nous intéresse !

Le prochain Bulletin des Arbitres Fédéraux sera un numéro spécial, rédigé sous la forme d'un « **cahier pédagogique** » consacré au traitement des tournois. Ce qu'il faut faire avant le tournoi, ce qu'il faut faire après le tournoi : tout sera détaillé ! Par respect pour nos amis joueurs, la stricte observation des procédures administratives est une priorité absolue. Dans ce numéro spécial, qui sortira fin juin, vous découvrirez la nouvelle check-list, vraiment simplifiée. Les nouvelles procédures, tant pour les parties rapides que pour les parties cadencées, seront applicables à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2002. Jusqu'à cette date, nous continuons à fonctionner selon les anciennes directives.

En revanche, un nouveau dispositif (adopté par le Comité Directeur de la F.F.E ce 17 mars 2002) prend effet immédiatement : désormais, **le délai pour faire parvenir au secrétariat fédéral le rapport technique d'un tournoi homologué FIDE est porté à J+7**, cachet de la poste faisant foi (J correspond à la date de la dernière ronde). Avant le 17 mars 2002, le délai était de 5 jours.

Mais attention ! Désormais, le contrôle sera intraitable et parfaitement rigoureux. En cas de non-respect de ces délais, il y aura d'une part une sanction disciplinaire à l'encontre de l'arbitre négligeant (voir article 33.3 du RIDNA), d'autre part, **une pénalité financière** correspondant aux droits supplémentaires infligés par la FIDE : **67 euros**. La facture supplémentaire sera envoyée à l'organisateur, libre à lui d'aller s'expliquer ensuite avec l'arbitre. Explication : dorénavant, traitement informatique oblige, les tournois homologués FIDE sont traités « à tempo », tournoi après tournoi. Tout retard implique donc des « *droits* » supplémentaires. C'est le progrès ! Par conséquent, il faut que chaque arbitre fasse son travail dans un délai de 7 jours au plus, et tout ira bien ! Je suis persuadé que nous pouvons compter sur le sens des responsabilités de tous nos confrères !

F.D.

# DIRECTION NATIONALE DE L'ARBITRAGE

<b>Directeur National de l'Arbitrage</b>  Francis DELBOE	24 rue des Sorbiers 59134 HERLIES Téléphone : 06 62 36 88 02 <a href="mailto:fdelboe@online.fr">fdelboe@online.fr</a>
<b>Conseiller Technique</b>  Jean-Christophe BASAILLE	15 rue Vannerie 21000 DIJON Téléphone : 03 80 28 01 00 <a href="mailto:jean-christophe.basaille@u-bourgogne.fr">jean-christophe.basaille@u-bourgogne.fr</a>
<b>Directeur de la Formation</b>  Christian BERNARD	85 avenue Frédéric Mistral 84100 ORANGE Téléphone : 04 90 34 97 97 <a href="mailto:chris.a.bernard@wanadoo.fr">chris.a.bernard@wanadoo.fr</a>
<b>Directeur des Tournois, Titres et Sanctions</b> Serge COLIN	Impasse de Belledonne 38290 LA VERPILLERE Téléphone : 04 74 94 14 89 <a href="mailto:Colin.serge@wanadoo.fr">Colin.serge@wanadoo.fr</a>
<b>Directeur des Traductions</b>  Francis CORRIGAN	7 rue des Batignolles 75017 PARIS Téléphone : 01 43 87 69 96
<b>Directeur des Règlements</b>  Serge DESMOULIERES	10 rue des Iris 45750 ST PRIVE SAINT MESMIN Téléphone : 02 38 66 58 75 <a href="mailto:serge.desmoulieres@wanadoo.fr">serge.desmoulieres@wanadoo.fr</a>
<b>Directeur du Bulletin des Arbitres Fédéraux</b> Stéphane ESCAFRE	19 bd de Marengo 31500 TOULOUSE Téléphone : 06 23 69 10 91 <a href="mailto:Escafrestephane@aol.com">Escafrestephane@aol.com</a>
<b>Conseiller Technique</b>  Bernard PAPET	59 rue Delestraint 01100 BOURG EN BRESSE Téléphone : 04 74 21 81 18 <a href="mailto:bpapet@libertysurf.fr">bpapet@libertysurf.fr</a>
<b>Directeur des Examens</b>  Thierry PARIS	8 bis rue David 69003 LYON Téléphone : 04 37 69 09 36 <a href="mailto:thierry.paris@free.fr">thierry.paris@free.fr</a>

**SIEGE** : Stephen BOYD, délégué D.N.A, B.P. 2022, 34024 Montpellier cedex 1  
Téléphone : 04 67 60 02 24 [ffe.formation@online.fr](mailto:ffe.formation@online.fr)

## **FORMATEURS** ACTIFS DE LA DNA :

**André BASTIEN** 01.39.91.37.88 [abastien@magic.fr](mailto:abastien@magic.fr) 41 rue Muscella – Les jardins de St Lubin – 95570 MOISSELLES

**Vincent BERNARD** 04.42.56.94.60 Baou Trouca – 25 rue Centaurée – 13800 ISTRES

**Jean BOGGIO** 01.43.28.07.54 [jeanboggio@noos.fr](mailto:jeanboggio@noos.fr) 4 rue Cart – 94160 SAINT MANDE

**Stephen BOYD** 04.67.60.02.24 [ffe.formation@online.fr](mailto:ffe.formation@online.fr) 11 rue de l'Aiglon – 34090 MONTPELLIER

**Stéphane ESCAFRE** 05.61.48.17.47 [Escafrestephane@aol.com](mailto:Escafrestephane@aol.com) 19 bd de Marengo – 31500 Toulouse

**Patrick HUMBERT** 01.48.90.89.68 [phumbert@club-internet.fr](mailto:phumbert@club-internet.fr) 29 rue Lucie – 94600 CHOISY LE ROI

**Pierre LECUYER** 02.97.47.05.42 [pierikl@club-internet.fr](mailto:pierikl@club-internet.fr) 8 boulevard de la paix – 56000 VANNES

**Jacques MAILLARD** 02.31.37.20.20 [jacqueslisa.maillard@club-internet.fr](mailto:jacqueslisa.maillard@club-internet.fr) 2 rue le Mt Notre Dame – 14530 LUC / MER

**Charles-Henri ROUAH** 01.64.05.55.48 Echecs BP 119 – 94003 CRETEIL cedex

**Jeannine THOMAS** 02.96.43.75.49 28 rue Jules Ferry – 22970 PLOUMAGOAR

## ENTRETIEN avec Erick Mouret, Arbitre International



"...Ni ras le bol ni aucune gloriole, j'essaie de remplir mon rôle en mon âme et conscience..."



**BAF : Certains de nos collègues vous connaissent pour votre travail au niveau des jeunes, d'autres comme webmestre du site fédéral. Le Erick Mouret qui nous intéresse aujourd'hui est l'arbitre. Comment êtes vous venu à l'arbitrage ? Par les jeunes ?**

*Erick Mouret : Non par les femmes !*

*En fait lorsque je suis arrivé à Hyères, Bernard Ramazzotti organisait le Tournoi International Féminin de Hyères. Le regretté Lamelin qui arbitrait depuis des années s'était désisté pour des raisons de santé et je l'avais remplacé au pied levé sans rien connaître à l'arbitrage !*

*J'ai eu deux incidents amusants lors du tournoi : lors de la dernière ronde étant donné le faible nombre de joueuses il était impossible d'effectuer les appariements : deux joueuses ont du rejouer entre elles.*

*De plus Arakhmia défendait une finale Tour contre Tour et Fou depuis une soixantaine de coups sans réclamer la nulle. Tous les officiels attendaient pour la remise des prix...*

*Je ne savais pas si elle avait oublié ou si elle était tellement sure d'elle qu'elle continuait pour se moquer de son adversaire. J'ai fini par prévenir l'entraîneur des russes. En fait elle pensait que son adversaire avait droit à 100 coups pour cette finale...*

**BAF : Vous avez été le héros de deux grosses histoires de tricherie : L'une à Bastia (perte douteuse) et l'autre à Nice (ordinateur de poche). Il y a eu beaucoup de publicité sur la deuxième. Ras le bol de passer pour "Roy le justicier qui fait respecter la Loi à l'Ouest du Pecos" ?**

*EM : Ni ras le bol ni aucune gloriole, j'essaie de remplir mon rôle en mon âme et conscience. Et puis disons que c'est plutôt au sud-est du Rhône qu'à l'ouest du Pecos.*

**BAF : Pouvez-vous nous rappeler ce qui s'est passé à Bastia ?**

*EM : A Bastia il y a des professionnels à 2500 elo qui jouent à la dernière ronde contre des adversaires qui jouent pour des prix par catégorie de l'ordre de 1000 €. Il est clair que la tentation est grande. De plus l'organisateur Léo Battesti a fait de la lutte contre la corruption un de ses chevaux de bataille.*

*Nous avons donc contrôlé le comportement des joueurs au début de la ronde et bien que personne ne l'ai su nous avons pris deux joueurs entre quatre yeux...*

*Deux « performances » nous ont paru suspectes et nous avons refait les parties. Pour une il était clair qu'après avoir pris un avantage énorme avec beaucoup de facilité le Grand-Maître se mettait à jouer une succession de mauvais coup et abandonnait après avoir donné une qualité alors que la partie était encore jouable.*

*Nous avons montré la partie à de très fort Grands-Maîtres qui ont tous déclaré qu'il était impossible que ce joueur se mette à jouer comme cela. En accord avec l'organisateur (car c'est son tournoi et c'est lui qui assumerait les conséquences d'un éventuel procès) nous avons décidé de mettre 0 aux deux joueurs.*

*Voilà c'est tout, je ne blâme pas les joueurs (je pense que le joueur auquel on a donné le point n'était pas au courant des tractations !)*

**BAF : Vous n'avez pas hésité à sanctionner les joueurs en vous basant sur votre "intime conviction". Suffit-il à l'arbitre de dire qu'il croit**

**que la partie est truquée ?**

*EM :Lorsqu'un arbitre de foot sort un carton rouge parce qu'un joueur simule tout le monde trouve ça normal. La j'ai pris la décision avec mon adjoint, l'organisateur et l'avis de plusieurs Grands-Maîtres.*

**BAF : On triche d'avantage dans le sud-est ou est-ce vous qui êtes particulièrement méchant ?**

*EM : Non ! Juste il y a beaucoup de tournois bien primés dans le Sud-Est.*

*Je crois juste que les arbitres ne sont pas au courant des arrangements. Il faut une bonne connaissance des joueurs de haut niveau, des circuits, des bandes qui sillonnent nos tournois pour savoir qu'il risque de se passer quelque chose.*

(...)

## ENTRETIEN avec Erick Mouret, Arbitre International (suite)

**BAF : Croyez-vous que nos collègues soient un peu frileux ? Qu'ils hésitent à sanctionner ? Vous n'êtes pas obligé de citer des noms !**

*EM : Oui. Les discours lénifiants sur les arrangements que j'entends me révoltent. Ils relèvent de la plus pure hypocrisie.*

*Beaucoup d'arbitres hurlent contre les nulles de convention et ferment les yeux sur les arrangements en disant qu'il n'y a pas de preuve...*

*La nulle de convention fait partie des échecs ; c'est à l'organisateur de trouver des formules pour qu'il y en ait le moins possible ; si j'organise un tournoi et que lors de la dernière ronde tout le monde se serre la main je ne réinviterai plus ces joueurs l'an*

*prochain ; c'est aussi simple que ça d'éviter les nulles de salon. Pour le National par exemple, la formule de Besançon (deux poules avec demi-finales et finale) était clairement celle qui entraînait le plus de combativité.*

*La nulle de convention est mauvaise du point de vue du spectacle pas du point de vue de la justice (elle permet au contraire à d'autres joueurs de recoller au groupe de tête).*

*Par contre ce qui est contre l'éthique c'est de donner le point pour être seul premier et partager le gâteau avec l'adversaire. Car cela lèse les autres joueurs.*

*Personnellement ça m'est arrivé à quatre reprises (Bastia a été plus médiatisé à cause de l'importance du tournoi) d'empêcher de telles pratiques : la partie tourne à la nulle, on s'aperçoit qu'il y a pas mal de gains sur les échiquier alentours et on commet une grosse gaffe ou on perd au temps....*

*Je pense que la plupart des arbitres ferment les yeux sur de telles pratiques quand ils s'en aperçoivent sous le sacrosaint principe du a) on n'a pas de preuve et b) pour un arrangement sanctionné il y en a deux qui sont mieux faits et qui passent inaperçu.*

*En fait avec deux ou trois cas comme Bastia, je pense que les joueurs y regarderont à deux fois avant de s'arranger.*

**BAF : Lors du dernier Open de Nice, il y a eu des discussions sans fin pour savoir si une partie était perdue ou nulle. A cette occasion vous avez déclaré qu'on devrait supprimer les Commissions d'Appel. C'était une boutade ou étiez-vous sérieux ?**

*EM : Non je suis très sérieux.*

*Représentez vous la scène pour un match de tennis : on choisi 2 spectateurs, deux journalistes, deux personnalités et dès qu'il y a un litige on réunit la commission. Manque de chance un est parti aux toilettes, l'autre a quitté le stade... On fait une annonce au micro, et une heure après on réunit la commission pour savoir si la balle de match a touché la ligne ou pour visionner si Maradona a marqué le but de la main. Ca n'a ni queue ni tête. La faute d'arbitrage fait partie du jeu.*

*Aux échecs on croit au mythe de la justice absolue (il y a un meilleur moyen d'appariement, de départage, de classement elo, un coup meilleur qu'un autre etc....).*

*De plus, croire que les Commissions d'appel peuvent rétablir la justice est enfantin. La plupart du temps elles sont composées de joueurs qui ne connaissent absolument pas le règlement.*

*9 appels sur 10 sont stupides. Sur la 1/10<sup>e</sup> qui reste la décision de l'arbitre sera erronée 1 fois sur 10.*

*Sur le 1 sur 100 qui reste, la Commission donnera tort à l'arbitre 1 fois sur 2.*

*Et sur ce cas sur 200 où la justice sera rétablie il n'y aura aucune bonne décision à prendre car on ne refait pas rejouer une partie à 2 h du matin.*

*Par contre tout ce système décrédibilise l'arbitre. Le cas de Nice est exemplaire. Un joueur perd au temps en phase KO, et déclare que son adversaire lui a proposé nulle juste avant la chute du drapeau. Etant devant l'échiquier je n'ai constaté aucun accord de nulle entre les deux joueurs. La chute du drapeau mettant fin à la partie le joueur a perdu. Et bien ça donne 1 h de discussion pour savoir si l'adversaire a proposé nul ou pas (ce qui n'a aucune importance, le seul point important étant de savoir si la nulle a été conclue avant la chute). Rajoutez au passage quelques insultes envers votre serviteur, la demande de voir l'article du règlement qui décrit précisément le cas,*

*de téléphoner à tout le gotha arbitral et pour finir un abandon du tournoi ...*

*Comment voulez vous réunir la commission d'appel à 11 h du soir avec 20 joueurs qui attendent les appariements et pour un cas aussi ridicule ?*

*Je n'en veux pas au joueur car c'est nous qui entretenons cette*

*habitude du palabre et ce mythe de la justice absolue. Dieu sait si je pense être un arbitre discret et respectueux des joueurs, mais ce genre d'attitude mérite des sanctions, pas des Commissions d'Appel.*

*Ces Commissions devraient être réservées aux tournois comme le National, formées de gens compétents qui*

*"... Aux échecs on croit au mythe de la justice absolue..."*

*"... Beaucoup d'arbitres hurlent contre les nulles de conventions et ferment les yeux sur les arrangements en disant qu'il n'y a pas de preuve..."*

peuvent se réunir immédiatement. Lorsque ces conditions ne peuvent être remplies, elles ne font que désresponsabiliser et décrédibiliser l'arbitre.

**BAF : Etes-vous plus respecté par les joueurs depuis que vous avez le titre d'Arbitre International ?**

EM : Ça évite juste de se faire envoyer à la gueule un « This is a FIDE tournament and you are not FIDE arbiter » par un étranger de mauvaise foi !

**BAF : Vous utilisez souvent un appariement accéléré. Lequel ?**

EM : Tout d'abord je laisse l'organisateur choisir. Je pense qu'un arbitre doit travailler pour l'organisateur.

Il est vrai que j'utilise de plus en plus le SAD. Ce système permet de faire des normes en open et limite sur l'ensemble d'un tournoi les écarts de elo entre les joueurs.

La contre partie est éventuellement un « scud » qui remonte du 3<sup>ème</sup> paquet et qui joue dans les premières tables. Mais j'ai en tête une petite variante du système pour éviter ça...

**BAF : Pensez-vous que ce système oblige à être plus combatif.**

E.M. Oui. Dans un système normal les professionnels gagnent trois parties sans se fatiguer, jouent vraiment deux parties et serrent deux mains...

Dans un SAD ce sont toutes les parties des premières tables qui sont difficiles. Il est donc plus dur de construire un plan de marche. Et puis quand on prend l'habitude de jouer on a moins tendance aux nulles de salon.

On rejoint les armes des organisateurs contre les nulles de salon.

**BAF : Il paraît qu'un logiciel d'appariement signé Erick Mouret est en cours de test.**

EM : En fait Papi vient d'être homologué et les modalités de diffusion sont actuellement étudiées par la D.N.A.

J'en suis venu à écrire le programme petit à petit.

Lors des championnats de France des jeunes j'ai une cinquantaine de pages à mettre sur le site Internet et j'ai commencé à développer un programme qui utilisait les fichiers de Master pour les transformer en pages web .

De plus pour gérer les tournois au SAD j'utilisais Merlin et ressaisissais les résultats sous Master.

Les deux programmes sont excellents mais tout ressaisir de l'un dans l'autre n'est pas très passionnant !

Etant amené par mon travail à la FFE à travailler sur beaucoup de tournois simultanément j'avais besoin d'un programme qui permette d'ouvrir facilement et simultanément les tournois que l'on veut comme on veut.

Enfin il ne m'a plus manqué que le moteur d'appariement, et c'est justement la partie la plus intéressante à programmer.

Papi est très différent des programmes qui existent actuellement.

Il est beaucoup plus souple mais en contrepartie je pense qu'il peut dérouter pas mal d'utilisateurs.

En fait je dois avouer que j'ai surtout fait le programme que j'avais envie d'utiliser plutôt qu'un programme qui peut être utilisé par tous !

En tout cas je suis satisfait du résultat en présentant un produit différent et complémentaire de ce qui existait déjà.

**BAF : Je vous remercie d'avoir bien voulu répondre à ces quelques questions. Continuez à faire régner la justice au sud-est du Rhône. So long.**

"...j'ai surtout fait le programme que j'avais envie d'utiliser plutôt qu'un programme qui peut être utilisé par tous !..."

Propos recueillis par Stéphane Escafre

## La main dans le sac... ou plutôt dans le manteau

**Lieu :** Open de Nice, Promenade des anglais.

**Dates :** Vacances de Noël 2001

Un joueur italien jouait avec son manteau sur les genoux. La main dans la poche : "C'est pour mon téléphone, ma mère est malade, on peut m'appeler d'un moment à l'autre !" Erick Mouret lui demande de mettre le manteau sur la chaise.

Renato s'exécute. Le turinois est âgé de 64 ans, classé plus de 2000, il occupe la 125<sup>ème</sup> place du classement italien.

Le tournoi continue, il joue toujours la main dans la poche. Le doute s'installe.

Profitant d'un moment de relâchement, l'arbitre glisse à son tour la main dans la poche de l'italien et en sort ... un petit ordinateur tactile (utilisé par des joueurs mal-voyant) !

Le joueur - qui n'a pas remarqué l'arbitre - veut continuer de tricher, mais sa poche est vide ! Erick Mouret lui place alors l'ordinateur sous les yeux. Tout heureux de récupérer son aide précieuse, Renato se jette sur l'objet. Le tricheur est démasqué !

"C'est la première fois que je vois cela. Il y a eu des soupçons dans d'autres cas, mais on n'a jamais eu de preuves", rapporte Erick. Après quelques insultes franco-italiennes (arbitre international, s'il vous plaît !), le tricheur est revenu voir l'arbitre : pour lui glisser, dans la main, un chèque !

"Je ne peux donner un sens à ce qu'il a fait. Il me suppliait, il m'a sauté dessus, il était comme quelqu'un en manque". Un petit regret : Erick n'a pas regardé la somme. Il ne saura jamais combien il vaut !

Le turinois est sous le coup d'une suspension, le dossier a été transmis à la FIDE et à la Fédération Italienne.

Le Président de la FFE, Jean-Claude Loubatière, redoute "l'évolution technologique, qui augmente les risques de triche".



# SEMINAIRE NATIONAL DES ARBITRES

Paris, 23/24 février 2002

Par Stéphane ESCAFRE

Le Centre International de Séjour de la Ville de PARIS, dans le 12<sup>e</sup> arrondissement accueillait ce premier rendez-vous des arbitres titrés. Financé en partie par la Fédération et en partie par les participants, les ligues ou les CDJE ; ce séminaire était limité à une trentaine de participants.



Ces rencontres ne se sont pas réduites à l'écoute attentive des intervenants. Un « créneau ouvert » fut l'occasion de débattre librement de la nécessaire réforme du rapport technique, du barème d'indemnisation de l'arbitrage, des propositions de réformes des Règles du Jeu pour le prochain congrès de la Fide...

Le dimanche fut consacré aux travaux de groupes qui feront l'objet d'un compte rendu plus détaillé dans le prochain B.A.F. (notamment la réforme du traitement de *l'après-tournoi*). Plusieurs propositions seront examinées par le Comité Directeur de la Fédération. Bref, des rencontres constructives et conviviales, conformément à ce qui se pratique dans le cadre d'un séminaire.

## Lors de ces rencontres, deux sujets phares ont été développés :

<b>ETHIQUE SPORTIVE</b> (tricherie, dopage, charte des joueurs, etc.)	<b>RIGUEUR ADMINISTRATIVE</b> (Le rapport technique, transmission des résultats, etc.)
--------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------

### Trois autres points ont été discutés :

*Le barème d'indemnisation*

*L'évolution des règles du jeu*

*Le Elo FIDE (Classement, normes, titres)*

Monsieur Christian BERNARD, Directeur de la Formation présidait les débats.

### **Etaient présents comme intervenants :**

Francis DELBOE,	Président de la DNA
Vincent BERNARD	Formateur
Stéphane ESCAFRE	DNA, formateur
Stephen BOYD	Secrétariat Fédéral, formateur
Thierry BARBIER	CD de la FFE, médecin

**Ont participé aux débats :** BAVINKHOVE Frédéric, BOGGIO Jean, CHANELLE Patrick, CHAUVIN Stéphanie, COLIN Serge, DESMOULIERES Serge, FANCELLI Luc, FLAMANT Jacky, HENRIO Patrice, LECUYER Pierre, MAS Bernard, PARIS Thierry, RIVET Gilles, ROUAH Charles-Henri, VARINIAC Emmanuel.

**Ligues représentées :** Basse Normandie, Bretagne, Centre, Champagne, Dauphinée-Savoie, Ile de France, Lorraine, Lyonnais, Midi-Pyrénées, Nord, Pays de Loire, Picardie, Provence.

# DES ARBITRES AU SERVICE D'UNE FEDERATION SPORTIVE

Discours de Francis DELBOE  
Ouverture du Séminaire National des Arbitres de la F.F.E  
Paris le 23 février 2002

*Chacun le sait : les échecs aujourd'hui, c'est un peu plus qu'un jeu, c'est un sport. Mais qu'est ce que la reconnaissance sportive change dans le paysage échiquéen ?*

Si l'on donne la parole aux dirigeants, la réponse est spontanée : c'est un formidable facteur de développement ! En termes financiers, l'intérêt est évident. Les dirigeants raisonnent aussi en termes d'image du jeu d'échecs dans notre Société. Ils ont raison car les retombées médiatiques liées à la reconnaissance sportive ne sont pas neutres. Si l'on donne la parole aux joueurs, curieusement la réponse spontanée à la question « *qu'est ce que ça change ?* » est « *pas grand chose* » ! Certes, sport ou pas sport, on joue toujours la défense sicilienne ou le Gambit du Roi de la même façon ! Source de plaisanteries, c'est donc dans la bonne humeur qu'est abordé ce sujet dans les clubs. Mais si l'on va un peu plus loin, que finissent par nous dire les joueurs ? Ils reconnaissent que c'est normal que nous soyons considérés comme des sportifs, car ceux qui s'entraînent sérieusement savent bien que notre discipline nécessite le même degré d'exigences, les mêmes efforts, les mêmes sacrifices...et procure les mêmes joies que n'importe quel autre sport !

**Donnons maintenant la parole aux arbitres !** Mieux que quiconque, le corps arbitral sait que, tandis que les règles fondamentales (*les articles 1 à 5 du Congrès d'Erevan*) peuvent être considérées comme la simple compilation des principes essentiels qu'il convient de respecter pour conduire une partie d'échecs, **nos articles 6 à 14 sont la parfaite illustration de la façon dont se pratique un sport !** Quel beau texte, sobre et efficace ! Quelle merveilleuse précision, digne des règlements les plus sophistiqués, comme dans les Fédérations qui gèrent les sports de combat ! D'ailleurs, une partie d'échecs est un combat, comme l'a fort bien expliqué le champion du Monde Emmanuel Lasker, dans une conférence donnée à Londres il y a un peu plus de 100 ans. Un combat qui n'oppose pas des muscles, mais des cerveaux ! La compétition échiquéenne passe depuis belle lurette par une extrême rigueur, et le corps arbitral peut s'enorgueillir d'avoir été inlassablement à la hauteur.

**Bien avant que le Ministère ne nous reconnaisse, l'arbitre de la F.F.E présentait donc déjà toutes les caractéristiques de l'arbitre sportif !**

La restructuration de l'arbitrage amorcée en 1989 et conduite par mon prédécesseur, mentor et ami Christian Bernard avait permis d'anticiper sur la reconnaissance sportive. Des stages de formation théoriques, une confirmation pratique à acquérir sur le terrain, des examens mis en place pour délivrer les titres d'arbitres fédéraux, un pouvoir disciplinaire interne, une Direction Nationale savamment sectorisée, une hiérarchisation habile des grades selon le niveau de compétences, une harmonisation des pratiques sur le territoire national, le développement d'outils d'informations et de formation, etc...etc : rien ne manque ! De quoi impressionner le Ministère des Sports ! De longue date, nous avons donc tout du fonctionnement du corps arbitral d'une Fédération Sportive.

Mais tout peut et doit toujours être amélioré. Nous allons nous y employer ensemble au cours de ce séminaire.

**Le Ministère des Sports a fait de nous des arbitres officiellement au service d'une Fédération sportive**. Cette Lapalissade signifie, mes chers collègues, que nous allons devoir faire preuve de... encore et toujours plus de...**rigueur !**

Parcourons ensemble quelques axes de travail...

## **Axe 1. La rigueur au niveau de l'éthique sportive : lutte contre le dopage.**

La F.F.E a adopté un texte disciplinaire portant sur la lutte contre le dopage, conformément aux directives de notre Ministère de tutelle. Ce texte, préparé par le Bureau Fédéral et affiné par le Comité Directeur, a été soumis à l'A.G. du 12 janvier 2002, et a été approuvé. Vous trouverez dans les dossiers que nous vous avons remis à l'entrée le texte instituant une C.D.F.L.C.D. et une C.F.A.L.C.D. A noter que lors de l'A.G, un peu plus de 10% des suffrages s'est exprimé contre. Si les votes « contre » avaient été majoritaires, le Ministère avait précisé que l'agrément sportif nous aurait été retiré !

**Ceci démontre que des mesures pédagogiques doivent accompagner notre évolution.** C'est l'un des rôles de la Commission Médicale Nationale, présidée par le Docteur BARBIER, ici présent. La C.M.N a été officiellement créée le 7 avril 2001 par le Comité Directeur Fédéral. La C.M.N. a pour objectif de veiller à la santé de nos sportifs, notamment en luttant contre la prise de substances prohibées. Cette **rigueur** est nécessaire. Certes, les arbitres ne sont pas des médecins. Le rôle de l'arbitre en ce domaine, en tant que représentant de la FFE sur les lieux d'un tournoi est modeste, mais réel. Tout à l'heure, Thierry BARBIER prendra la parole à ce sujet.

## **Axe 2. La rigueur au niveau de l'éthique sportive (bis !) : lutte contre la tricherie.**

D'autre part, il s'agit de légiférer à l'encontre des tricheurs. Le respect de l'éthique sportive, c'est aussi cela ! Les articles 12 et 13 (conduite des joueurs et rôle de l'arbitre) doivent être épaulés par des mesures concrètes. **Il a souvent été question des devoirs de l'arbitre. Il a souvent été question des devoirs de l'organisateur. Parlons net : il est temps de s'occuper aussi des devoirs du joueur.** Non pas pour faciliter la vie des arbitres, mais pour **protéger les joueurs honnêtes**.

S'attaquer aux tricheurs ? La partie s'annonce difficile. Tout d'abord, il s'agit d'identifier et de lister les pratiques condamnables : le non-respect de l'article 12, les arrangements tels que le placement, le donneur de points, les résultats truqués, etc. Nous essaierons également d'identifier les raisons pour lesquelles l'arbitre éprouve parfois des difficultés à intervenir.

**Nous rédigerons alors une Charte des Joueurs d'Echecs.**

L'arbitre ne sait pas toujours ce qu'il doit faire quand il est confronté aux « arrangements ». Aidons-le ! Lors de l'A.G, il a été question de **l'intime conviction** de l'arbitre. Notion révolutionnaire mais intéressante ! Prudence toutefois : à n'utiliser qu'à bon escient !

Réfléchissons aussi au « droit d'appel ». **Jusqu'où ne faut-il pas laisser aller le joueur en matière d'appel ?** Il est désormais de bon ton chez les joueurs d'échecs de mettre en doute le choix de l'arbitre. De plus en plus souvent. La pression qui s'exerce sur l'arbitre est forte. La FIDE a légiféré à propos de l'article 10, alinéa 2. Ne faut-il pas aller plus loin ? Examinons ce problème ! La Charte sera soumise à l'approbation du Comité Directeur Fédéral, si possible en juin 2002. Ce que nous aurons produit figurera soit dans le Livre de la Fédération, soit dans le Livre de l'Arbitre. Demain matin, nous travaillerons ensemble sur ce dossier.

### Axe 3. Rigueur administrative.

Faire preuve de rigueur administrative, c'est à la fois **respecter les joueurs d'échecs et respecter notre Fédération**. Ne pas vouloir être un bon «agent administratif», c'est ne pas vouloir être arbitre. Ne pas vouloir le devenir et/ou ne pas vouloir le rester. Deux points essentiels, parmi d'autres :

- q Etre irréprochable dans le **traitement de l'après-tournoi**. C'est une priorité absolue. Il faut se conformer strictement à la check-list. Celle-ci va être modifiée, simplifiée, modernisée. Demain matin, un atelier permettra de réfléchir ensemble à cette nécessaire évolution.
- q Les arbitres qui officient lors des matchs doivent **contrôler rigoureusement les licences** et se conformer strictement aux directives fédérales pour la **transmission des résultats**. Quel que soit le sport, on ne joue pas sans licence ! Cette Loi est valable aussi aux Echecs.

Une nouvelle rigueur administrative me semble également devoir s'imposer en ce qui concerne l'accueil de nos amis joueurs étrangers non licenciés dans un club Français. Et si, pour participer à nos opens, ils devaient eux aussi acquitter un droit ? Modique, certes : en quelque sorte, **une licence « étrangers »**. Histoire de savoir qui embarque dans le navire avant de lever l'ancre ! Certains pays ont déjà adopté ce dispositif. Je pense par exemple à un joueur Italien qui vient de défrayer la chronique. Réfugié derrière cette lacune administrative, il peut continuer à jouer en France et peut récidiver. Quel capitaine de navire accepterait d'avoir à son bord des matelots sur lesquels il n'a aucun pouvoir coercitif ? **Du temps où l'arbitre dirigeait une barquette, ça n'avait pas d'importance. Maintenant que les opens prennent des allures de paquebot, on ne va pas rejouer le scénario du Titanic**. Donc on pourrait peut-être se donner la peine d'identifier les icebergs, histoire d'éviter de s'aventurer en terra incognita. Parlons de tout cela au cours de ce séminaire, tout en sachant que cela passera par une réforme du RIFFE (article 18) démocratiquement présentée au Comité Directeur puis débattue : nous ne sommes pas ici un organe de décision, mais de réflexion.

### Axe 4. Rigueur au niveau des indemnités d'arbitrage.

Depuis quelques jours, le franc a disparu de la circulation. Allez hop ! Rideau ! Bienvenue à l'euro ! Voici une bonne raison pour **revoir notre barème d'indemnisation d'arbitrage !** Demain, un atelier se penchera sur cette question. Le Comité Directeur a récemment adopté un plafond d'indemnisation égal à 70 € par jour...ainsi qu'un plancher égal à 40 € par jour. Que faut-il mettre entre 40 et 70 et comment procéder au calcul, tout en sachant que l'organisateur d'un événement sportif ne bénéficie de la franchise URSSAF que si l'arbitre a perçu au plus dans le mois 5 fois une somme quotidienne nécessairement inférieure ou égale à 74 € ? A vous de jouer ! Pour ma part, je sou mets ...à vos saines critiques une proposition (qui se trouve dans le dossier qui vous a été remis à l'entrée).

### Axe 5. Rigueur au niveau de l'arbitrage des matchs.

Le plan « stages F4 » est un succès total ! Tout à l'heure, le Directeur de la Formation vous communiquera le bilan de l'année en cours. Le nombre de stagiaires F4 formés cette année est impressionnant. Pourquoi de gros efforts sont-ils consentis pour former encore et toujours plus d'arbitres ? **L'objectif « un arbitre par club » est plus que jamais à l'ordre du jour !** Le moment viendra où nous serons suffisamment nombreux pour faire en sorte que lors d'un match, un arbitre ne soit plus joueur en même temps ! Dans les autres sports, on est **arbitre ou joueur !** Nous n'en sommes pas encore là. Rêvons aussi au moment où il nous sera possible de faire arbitrer tous les matchs de N4 ! Nous ne sommes actuellement pas mûrs pour imposer de telles contraintes aux clubs, me semble-t-il. Mais pourtant, pour le confort des joueurs, la présence d'un arbitre est une nécessité. Et puis d'ailleurs, **un sport se pratique en présence d'un arbitre !** Pour l'instant, dans l'espoir d'atteindre ces objectifs, nous formons de nouveaux collègues. Patience.

## **Axe 6. Rigueur au niveau de la formation continue des arbitres fédéraux.**

Un arbitre, c'est comme un vélomoteur, ça s'entretient régulièrement, sinon ça fait des ratés. Des **stages de recyclage** doivent être proposés à nos collègues. Au cours de cette Olympiade, il faut assister à leur montée en puissance. **J'espère qu'il pourra s'agir d'initiatives décentralisées.** MM. les Directeurs Régionaux, la balle est dans votre camp ! Dès la saison prochaine, nous vous demanderons d'aider la D.N.A à mettre en place cette formation continue dans vos régions respectives. Vous connaissez vos ouailles, vous connaissez votre ligue : alors parlons-en ensemble ce week-end ! La formation continue, c'est aussi **l'information**. Le BAF (version papier ou en format PDF), la Lettre des Cadres (la newsletter dont vous êtes destinataires), le Livre de l'Arbitre : tout cela est-il suffisant ? Faut-il systématiser les séminaires ? La formule proposée ce week-end est-elle satisfaisante ? A vous de nous le dire : vote avis sera pris en compte, dans la mesure de nos moyens. Faut-il organiser des séminaires spécifiques pour les Directeurs Régionaux et les Superviseurs ? Quel est votre avis sur ce point ? La DNA est à votre écoute. Cela ne veut naturellement pas dire que toutes les **suggestions** peuvent être retenues **J**

## **Axe 7 : Rigueur au niveau de la formation initiale.**

Le travail des formateurs donne satisfaction. Mais nous pouvons encore améliorer les performances. Il conviendrait de mettre en commun, de « mutualiser » les cours, les contenus ! Bref, il est temps que les formateurs acceptent de fournir à Christian Bernard de quoi **alimenter le « cahier de stages »** qu'il souhaite réaliser. Le travail réalisé dans ce secteur est excellent, un modèle de rigueur et d'efficacité.

Et puisque nous parlons de la formation initiale, j'en profite pour dire ce qui à mes yeux a le plus d'importance dans le cursus : **la maîtrise des règles du jeu**. L'objet de l'intervention suivante est précisément de faire le point sur l'évolution des règles du jeu avec Stéphane Escadre tout en pensant à préparer le prochain Congrès de Bled. J'ouvre une parenthèse à ce propos : la France redevient une grande nation des Echecs. Au niveau international, le point de vue français en matière de règles et règlements doit donc compter. La formation de **niveau F2** n'est pas assez présente. Il faut permettre à un plus grand nombre d'AF3 de se lancer dans un cursus débouchant vers le titre d'Arbitre International. Nous devons être plus rigoureux sur ce plan : au moins un stage F2 par an sera donc financé par la F.F.E. Tout à l'heure, nous ferons d'ailleurs le point sur quelques aspects du Elo FIDE et sur les titres internationaux. Devenir AF2 puis Arbitre International, c'est intéressant finalement ! Et attrayant ! De plus, je crois qu'il est temps de réfléchir à de nouvelles formules pédagogiques, mettant en œuvre les NTIC. Par exemple, une présentation Powerpoint est sensationnelle pour expliquer une notion complexe. L'utilisation du vidéo-projecteur relié au micro-ordinateur est formidable pour montrer le fonctionnement du logiciel Masters ! Efficace. Rapide. Amusant et...rigoureux !

Pousser le plus loin possible notre réflexion sur ces 7 axes de travail est maintenant à l'ordre du jour de ce séminaire national. De façon plus générale et en guise de conclusion, une dernière question s'impose :

Quel est le programme du corps arbitral pour cette Olympiade ?

La réponse tient en 3 mots : *de la **rigueur**, des **efforts**, du **travail***. Cela signifie : des satisfactions, des satisfactions et encore des satisfactions. Normal, puisque ce n'est qu'en étant rigoureux que l'on éprouve le sentiment de la réussite et le plaisir du travail bien fait ! **Quant aux joueurs d'échecs, ils méritent d'avoir un corps arbitral de grande valeur à leur service !**

Je suis conscient, mes chers collègues, des sacrifices que vous consentez : en acceptant de donner votre temps, tout un week-end, pour travailler ensemble dans l'intérêt général, vous démontrez que vous avez à cœur de faire avancer notre navire. **Un bien beau navire : une Fédération sportive !**

*Francis DELBOE*

## L'ARBITRES ET L'EVOLUTION DES REGLES

Par Stéphane ESCAFRE

Sans remonter jusqu'aux Perses ou chez les Indiens avec le Prince Sissa. Depuis Stauton, il n'y a pas eu de révolutions sur les techniques (roque, prise en passant, etc.). Au début de XXe siècle, les règles ne sont qu'une mise en forme des usages et pratiques courantes. Au cours des dernières décennies, on a assisté à quelques modifications sur la discipline et le comportement des joueurs, et bien sûr l'importance grandissante de la pendule.

Le nombre croissant de compétitions, la pression du contrôle de temps et les évolutions technologiques ont modifié le rôle de l'arbitre ; le transformant petit à petit en Conseiller Technique, tout en maintenant son rôle purement disciplinaire.

Si la FIDE existe depuis 1924 et la FFE depuis 1921, il faut reconnaître que la diffusion générale des textes officiels, en France, ne date que d'une douzaine d'année. Livre de l'Arbitre, Bulletin des Arbitres Fédéraux et récemment site Internet.

Les règles de Saloniques 1984-88-92 étaient un "gros morceau". A force de contributions, d'apports des fédérations, ce texte (près de 80 articles) tendait vers l'exhaustivité mais manquait de souplesse. Et comme le rappelle avec sagesse notre préambule : "*un règlement trop détaillé priverait l'arbitre de sa liberté de jugement...*"

La Fide a opéré à une grande simplification à Yerevan en 1996, dont le Congrès d'Istanbul en 2000 n'est qu'un toilettage. (cf. BAF 94 pour les modifications). Comme le rappelait le président du Rules Committee, Gurt Gissen : "*S'il y avait des changements majeurs tous les quatre ans, les joueurs seraient dans la confusion et les Règles du Jeu perdraient de leur crédibilité*".

Il n'y aura pas de "révolutions" des règles avant 2004. Cependant, la FFE a confié à la DNA une mission importante : que la France soit davantage présente sur la scène internationale. C'est pourquoi, lors du prochain congrès à Bled, notre représentant interviendra également au niveau du Rules Committee.

### BLED

Quelques points du règlement seront à l'ordre du jour de cette réunion de la FIDE :

- 1) Actuellement le Capitaine peut intervenir pour qu'un joueur propose ou accepte la nulle.  
Une question se pose :  
Le Capitaine peut-il intervenir pour que "son" joueur demande la nulle (10.2) à l'arbitre ?
- 2) Rapid play (B4) : Rajouter "à partir de la position initiale" of course !
- 3) Prise du Roi en Blitz ?
- 4) 10.2 ?

1) Un **Capitaine** qui suggérerait au joueur de réclamer la nulle, en vertu de l'**article 10.2** : En pratique, les interventions extérieures sont difficiles à gérer au moment du zeitnot. Les dérapages risquent d'être fréquents ; il semble préférable de limiter le plus possible ces interventions.

### 2) Art. B4 (jeu rapide)

On ne peut pas réclamer sur la position d'une pièce ou de l'échiquier ou du réglage des pendules si au moins 3 coups ont été exécutés. Certains arbitres appliquaient ce texte en milieu de jeu (après un coup illégal par exemple). C'est évidemment "à partir de la position initiale" qu'il faut entendre cet article, mais la précision n'est pas inutile.

### 3) On ne prend pas le Roi en Blitz !

Mais que faire quand un joueur prend le Roi quand même ?

Dutch Federation : Prise du Roi = Perte de la partie.

FFE partagée : a) Le premier joueur a fait un coup illégal (laissé son roi en prise). Mais ce coup a été "validé" et la partie continue. En prenant le Roi, le deuxième joueur commet un coup illégal. Son adversaire peut réclamer le gain.

b) Prendre le Roi est une simple façon de montrer que l'adversaire a laissé son roi en prise.

- a) Le joueur qui prend le roi appuie rarement sur la pendule. Que faire, lui dire simplement de jouer un coup légal ? Les deux joueurs vont réclamer le gain pour coup illégal, et l'arbitre devra les faire continuer...
- b) C'est une vieille habitude qu'il sera difficile de faire changer. Elle a l'avantage d'être claire et simple. Problème certains "arnaqueurs" mettaient leur roi face au roi adverse (en prise) et si l'adversaire ne le voit pas, ils prennent le roi et réclament le gain. On est loin des échecs !

Il est amusant de constater que : quand on pose la question "Que faire si le joueur prend le Roi ?". La réponse est toujours la même : "Mais enfin, c'est évident ! ...inutile d'en discuter" ... mais ... l'évidence n'est pas la même pour tous ! Pour certains ça gagne, et pour d'autre ça perd !

En attendant que Bled tranche, annoncez bien la règle que vous appliquez AVANT le début de la ronde !

### Autres points :

- Certaines pendules ajoutent le temps après le 40<sup>e</sup>. D'autre seulement quand le temps est écoulé (2h). La première solution semble aider les joueurs : "C'est cool ! j'ai joué 40 coups. Merci la pendule". La deuxième solution a l'avantage de ne pas indiquer le nombre de coups joués. Y penser dans les "cahiers des charges".
- Les joueurs qui notent des coups qu'ils ne jouent pas. Ils sont en contradiction avec l'art. 8.1. Exemple : il note Cfd7, puis s'aperçoit que ce n'est pas bon. Il barre (ou efface) et note Cbd7, il voit

que ce n'est pas bon et note O-O... et ainsi de suite. Cette pratique est courante, à tous les niveaux, mais est sanctionnable selon le 12.2 (usage de notes). Une certaine tolérance sera de mise, et l'arbitre estimera s'il y a abus.

---

## Séminaire – Milieu de Jeu

---

- Règle des 50 coups :

Certaines positions prennent plus de 50 coups (d'après les ordinateurs ou quelques hermites...!). La règle actuelle nous oblige à donner la nulle après 50 coups, même s'il y a mat au coup suivant ! Absurde, non ? Proposition : sauf si l'arbitre ou le règlement intérieur du tournoi en décide autrement... à suivre.

- **L'art.9.1 a dérivé ou dévié de son sens initial. Les nulles rapides, sans combativité, peuvent-elles être sanctionnées d'après l'art.12.1 ?**

Il est normal de proposer nulle dans une position bloquée, ou très simplifiée, quand on ne peut plus rien tirer de la position. En revanche, faut-il laisser faire les "nulle de salon" ?

Humour **J**

**Fable expresse pour illustrer la dérive de l'article 9.1**

*A l'Open de Rochefort  
Jouent deux joueurs forts  
Istratescu  
Navrotescu*

*Moralité :  
Nullenquinscu*

---

### Faut-il supprimer les Commissions d'Appel ?

Pour les grandes manifestations, la question ne se pose pas. Elles sont indispensables aux Championnats de France, par exemple. Il n'est pas non plus question de supprimer les appels au niveau national. Mais quid du tournoi open "traditionnel" ?

Monsieur je fais appel, mon adversaire avait touché une pièce qu'il n'a pas joué, il y a une demi-heure !  
Monsieur je fais appel, je ne suis pas d'accord avec l'appariement de la table n°2.

Monsieur, je fais appel. Mon adversaire avec 2 min. ne note plus, alors que moi, j'ai 10 min. et je ne veux pas noter, comme lui !

De nombreux appels sont sans fondements.

Discuter la décision de l'arbitre de façon systématique est sanctionné dans de nombreux sports. L'article 10.2 est sans appel. Faut-il étendre cette pratique ?

Le débat est ouvert...

## Séminaire – Fin de partie

---

Plusieurs points comme le traitement de l'après-tournoi, réforme du barème d'arbitrage ou du rapport technique ne sont pas encore tranchés définitivement. Ils feront l'objet d'une large diffusion avant l'été. Plusieurs informations ont été délivrées lors du séminaire :

### Quelques infos en vrac :

**La fide enregistre les résultats** dans la semaine qui suit le tournoi. Des sanctions financières sont imposées par la fide si ce délai n'est pas respecté. Gare aux arbitres lents ! Les 67 € seront payés par l'organisateur.

Il faut envoyer les sauvegardes ET les fichiers d'EXPORTATION ! (v. l'article de CHR Baf 95)

**L'homologation des parties rapides** doivent passer par le délégué elo (ou direction technique ?) de la LIGUE et non pas directement au Directeur du Classement National.

### **Barème d'indemnisation :**

Faut-il donner une prime en fonction du niveau du tournoi ou du niveau de l'arbitre ?

**Diplôme d'Arbitre ?** Le diplôme d'Arbitre International est délivré par la FIDE.

Nos arbitres disposaient de leur licence, ils auront désormais un document qu'ils pourront présenter aux autorités qui le demandent. En cours...

### Rappel FIDE :

La FIDE n'homologue plus les tournois de type **Scheveningen** s'ils permettent à des non-classés d'obtenir des classements fide.

Fini les tournois avec 9 fide contre 9 "prétendants". Trop de possibilité d'arrangements.

Théoriquement nous sommes passé de 2 **classements** par an (January et July) à 4.

Janvier – Avril – Juillet – Octobre. Surveillez les diffusions !

Dans les tournois fermés, on ne considère plus les **joueurs à 2300** comme titrés. Il faut que les joueurs aient un vrai titre. Pensez à développer les titres féminins !

**CADENCES INFERNALES** : La fide homologue la cadence 1h30 + 30s par coup pour les normes. Ce point sera certainement débattu à Bled.

On peut réaliser des **normes à la performance** (selon certaines conditions) :

2600 pour le titre de GMI. 2450 pour le titre de MI. A vos calculatrices !

---

Lors du dernier CD de la FFE, la question des sonneries de **téléphone** fut évoquée. Nous ne sommes pas habitués aux sanctions financières contrairement aux autres sports.

Allons nous taxer les malpolis à la sonnerie du portable ou à l'appel **J** ? A suivre...

# i %È %Ö

EXAMENS - SUJETS

Session de mars 2002

UV 2

Durée : 2 heures

Documents autorisés : LIVRE DE L'ARBITRE  
livre de la fédération

## I - LES PRIX

Le tournoi de Yaplud'sou vient de s'achever et le classement final est le suivant :

Place	Elo du joueur	Age	points
1 <sup>er</sup>	2200	16	7
2 <sup>eme</sup>	2180	38	6.5
3 <sup>eme</sup>	1910	17	6.5
4 <sup>eme</sup>	2000	25	6.5
5 <sup>eme</sup>	2120	20	6
6 <sup>eme</sup>	1990	18 F	6
7 <sup>eme</sup>	2180	20	5.5
8 <sup>eme</sup>	1950	22	5
9 <sup>eme</sup>	1890	20	5
10 <sup>eme</sup>	1950	22 F	4.5

18 F signifie 18 ans et féminine

Liste des prix

Prix du général	1 <sup>er</sup>	2000 FRF
	2 <sup>eme</sup>	1500 FRF
	3 <sup>eme</sup>	1000 FRF
	4 <sup>eme</sup>	800 FRF
	5 <sup>eme</sup>	600 FRF

Prix pour la tranche ELO 1800 - 2000	1 <sup>er</sup>	700 FRF
	2 <sup>eme</sup>	500 FRF

Prix spécial meilleure féminine : 700 FRF + Coupe

Prix spécial meilleure jeune : 1200 FRF + Coupe

L'organisateur ayant tout prévu indique seulement dans le règlement intérieur que les prix ne sont pas cumulables et que le partage des prix du classement général s'effectue au système Hort.

1. Procédez à la répartition des prix de ce tournoi.
2. Le règlement intérieur vous paraît-il suffisant sur ce paragraphe concernant les prix de l'Open ? Expliquez-vous.

## II - LA COUPE

Le tournoi de Belleville sur Tranche se déroule selon la formule Coupe à élimination directe. Le nombre de participants s'élève à 231. Le vainqueur de l'édition précédente n'entrera qu'en 1/16<sup>eme</sup> de finale et les 17 féminines rentrent au second tour. Etablissez le plan détaillé de cette Coupe (avec un minimum d'explications).

## III - L'ORGANISATION DE TOURNOI

Vous devez organiser un tournoi de 8 équipes de 4 joueurs sur 2 jours.

La cadence sera de 40 coups en 2 heures suivi de 20 coups à l'heure et de 30 minutes au K.O.

Décrivez précisément l'organisation que vous allez mettre en place (nombre de rondes, système d'appariement utilisé etc.)

## V - LE CLASSEMENT ELO RAPIDE

Calculez le nouveau classement Elo-rapide (Er) de ces trois joueurs (G signifie gain, D : défaite, N : Nulle). Exemple : G1550 : gain contre un joueur classé 1550 points.

Jacques est vétéran. Er initial : 920. Son parcours : G1150, D1990, G1590, N990, N1120, G1200

Joël est minime. Il n'a pas de Elo rapide mais un Elo initial à 1850. Son parcours : G1250, G1600 G1230, N1700, G1860, D2120, D 2000

Franck est senior. Er initial : 1650. Son parcours : G990, D2080, D1800, G1290, D1630, N1890, G1710.

Session de mars 2002

Division des Examens UV 1

Durée : 2 heures

Documents autorisés : LIVRE DE L'ARBITRE - livre de la fédération

### I – LE BLITZ

#### **A l'occasion d'un tournoi de blitz (jeu-éclair) :**

- q Un joueur est-il autorisé à prendre le Roi de l'adversaire ?
- q L'arbitre voit un joueur enfreindre l'article 4 (règle de la pièce touchée non jouée). Son adversaire ne dit rien. L'arbitre ne dit rien et ne fait rien. Que pensez-vous de l'attitude de ce collègue ?
- q 5 coups ont été joués de part et d'autre. Les joueurs se rendent alors compte que leur pendule était mal réglée. Que fait l'arbitre appelé sur les lieux ?
- q Les deux drapeaux sont tombés. Quel est le score de cette partie ?
- q Le drapeau du joueur blanc tombe, mais le conducteur des noirs ne disposait plus que de son roi dépouillé. Quel est le score de cette partie ?

Toutes vos réponses doivent être justifiées, en faisant référence aux règles du jeu de la FIDE.

### II - LES COUPS ILLEGAUX

#### **En cadence 40 coups/ 2 heures puis 1 heure au K.O, les situations suivantes se produisent. En quoi va consister l'intervention de l'arbitre ?**

- q Les 2 joueurs ont commencé leur partie avec une case noire à leur droite.
- q Le conducteur des blancs a commencé la partie avec un fou en b1 et un cavalier en c1.
- q Un coup illégal a été joué au 10ème coup blanc. Les joueurs s'en aperçoivent au 20ème coup, alors qu'il y a exactement une heure que l'on joue ! Les blancs ont utilisé 40 minutes de réflexion. Que fait l'arbitre ?
- q Le lendemain de la ronde, 2 joueurs viennent voir l'arbitre : ils viennent de se rendre compte qu'un coup illégal a été joué. Le perdant réclame que la partie soit rejouée. Le gagnant souhaite reprendre la partie à l'endroit où le coup illégal a été exécuté. Que décidera l'arbitre ?

Toutes vos réponses doivent être justifiées, en faisant référence aux règles du jeu de la FIDE.

### III – LE ZEITNOT

- q A l'occasion du match de N3 que vous arbitrez, au bout de presque 4 heures de jeu, toutes les parties sont déjà terminées sauf à la table 1, où les deux joueurs entrent en zeitnot : l'un dispose encore d'un crédit-temps de 5 minutes. Son adversaire n'a plus que 3 minutes. Il reste 17 coups à jouer ! Que faites-vous jusqu'à la chute du premier drapeau ? Que faites-vous dès la chute du premier drapeau ?

- q Lors d'un zeitnot, vous constatez que l'un des joueurs, très nerveux, a une attitude de nature à gêner son adversaire. Que faites-vous ?
- q En partie cadencée de type « 40 coups en 2 heures », un joueur (dont la réputation de parfait gentleman n'est pas surfaite, et qui n'est autre que le Président de la Ligue lui-même) exécute son 40<sup>ème</sup> coup. Son drapeau ne tombe qu'au moment où il appuie sur sa pendule. Son adversaire, un individu dont le manque de fair-play est légendaire et qui a d'ailleurs déjà été suspendu par la Fédération pour faute grave, réclame le gain sous prétexte que son adversaire aurait « perdu au temps » ! Il refuse de continuer à jouer, comme l'y invite poliment l'honorable président. Décrivez l'intervention de l'arbitre appelé d'urgence sur les lieux.

Session de mars 2002

UV 1bis

Durée : 2 heures

Documents autorisés : **LIVRE DE L'ARBITRE**  
livre de la fédération

### I - LA COUPE

Un club dont l'effectif est de 53 joueurs organise une coupe. Combien de joueurs seront exemptés au premier tour ? Justifier votre réponse et établissez le plan de cette coupe jusqu'à la finale.

### II – LES FORFAITS

Expliquez quelle est la différence entre un forfait sportif et un forfait administratif.

### III – QUESTIONS DIVERSES

- q A quoi sert le système de Sonnenborn-Berger ?
- q Que signifie l'expression « période de transfert libre » ?
- q En quelle année a été fondée la Fédération ?
- q Comment se nomme le Président actuel de la FFE ?
- q Qui est l'actuel Directeur des Titres au sein de la DNA ?
- q Quelle est la cadence incrémentée équivalente à la cadence classique « 61min » ?
- q Quel est le classement estimatif automatiquement accordé à un cadet ?
- q Quand débute et se termine la saison sportive ?

### IV – LE CHAMPIONNAT DE FRANCE DES CLUBS

De combien de joueurs se compose une équipe en N1, N2, N3 ?

Un joueur de nationalité belge a pris sa licence au club de La Tour Branlante (N4) le 2 décembre 2000.

En 2001/2002, il reprend une licence à la Tour Branlante, et occupe le premier échiquier de l'équipe qui évolue maintenant en N3. Est-il considéré comme joueur muté ?

En cas de trou sur une feuille de match, que fait l'arbitre ?

Le joueur qui occupe le 7<sup>ème</sup> échiquier arrive avec plus d'une heure de retard. Que fait l'arbitre ?

En N3, une équipe se présente avec seulement 8 joueurs occupant les échiquiers 1 à 8, sans féminine. Quelle est la conséquence ?

Le contrôle des licences des joueurs participant à un match de N2, N3 ou N4 relève-t-il de la responsabilité de l'arbitre ou du Directeur du groupe ?

### V – L'ARBITRE FÉDÉRAL 4

Listez les compétitions où peut officier un Arbitre Fédéral 4 en qualité d'arbitre principal.

**EN ATTENDANT LA CORRECTION DANS LE BAF, ENTRAINEZ-VOUS !**

## LA DNA VOUS INFORME

---

La FFE organise les **Championnats de France de Val d'Isère**. L'équipe d'arbitrage (*dont 5 stagiaires, qui seront hébergés et nourris, mais non indemnisés*) se constitue. Les collègues intéressés doivent s'adresser à Serge Colin, Directeur des Titres et Superviseur de la Ligue Dauphiné/Savoie, qui centralise puis transmettra les candidatures au Superviseur des Championnats, Francis Delboë (A.I.).

---

Vous êtes arbitre. **Vous avez un problème.** Que faire ?

*« les arbitres doivent d'abord chercher une solution en consultant leur Livre de l'Arbitre ou leur Livre de leur Fédération, plutôt que d'avoir recours de façon de plus en plus systématique à leur téléphone portable et à leur superviseur ! »* dixit Jacques Maillard.

C'est vrai, mais si le doute subsiste ! Qui contacter ?

Votre DRA

Votre Superviseur Régional, ou un autre superviseur

Au secrétariat fédéral, Stephen Boyd est disponible de lundi au vendredi, de 9h à 13h et de 14h15 à 18h. (sauf mercredi) au 04 67 60 02 24.

Un Membre de la DNA auquel s'associe CH Rouah (06.20.98.52.67), arbitre international, formateur.

Anecdote arrivée à Francis Delboe : "J'ai été appelé un dimanche après-midi par un collègue officiant lors d'un match pour me demander de lui rappeler les règlements concernant un cas de forfait administratif tout en me disant : « *c'est vraiment la M..., ça change tout le temps* ». Il ajoute ensuite : « *d'accord, le capitaine de XXX avait raison, heureusement il avait ton numéro sur lui* » Puis il me répond : « *mon Livre de la Fédé ? Je ne l'ai pas, de toutes façons il date à peu près de 96 ou 97!* ».

---

La DNA va élaborer et faire imprimer des diplômes. la DNA va envoyer l'ensemble des diplômes aux D.R.A de chaque ligue, qui dispatchera vers les intéressés (*les présidents de ligues qui n'ont pas encore nommé de D.R.A seront informés de l'existence de ce dispositif*).

---

Les 67 euros de la FIDE

Désormais, **les tournois sont traités à tempo** : dès réception, le traitement puis l'expédition vers Lausanne sont immédiats. Il n'y pas plus de regroupement des données informatiques, on travaille désormais tournoi après tournoi. C'est ce que veut la FIDE, c'est donc ce que fait désormais le délégué DNA au siège fédéral. Mais les délais sont devenus « sans exceptions » et la FIDE impose de lourdes pénalités : 67 euros par tournoi en retard. Par conséquent, ce 17 mars 2002, le Comité Directeur de la FFE a voté le règlement suivant :

*Les arbitres doivent envoyer leur rapport (tarif lettre urgente, cachet de la Poste faisant foi) au secrétariat fédéral au plus tard 7 jours après le jour J (J correspond à la date de la dernière ronde) faute de quoi d'une part l'arbitre s'expose à une sanction (voir article 33.3 du RIDNA) d'autre part **une facture de 67 euros sera adressée à l'organisateur** (qui s'expliquera alors avec l'arbitre négligeant !). Cette facture s'ajoutera aux droits d'homologation.*

*Ce dispositif prend effet immédiatement.*

---

### La Charte des Joueurs d'Échecs

A l'occasion de l'A.G. de la Fédération (12 et 13 janvier 2002), il a été décidé de mettre en œuvre un PLAN « L.C.T » (lutte contre la tricherie) qui doit déboucher vers la rédaction et l'adoption d'une Charte des Joueurs d'Échecs. Les collègues qui souhaitent faire part de leurs idées concernant le respect de l'éthique sportive, le contenu de la Charte des Joueurs d'Échecs, etc...etc sont invités à envoyer leurs contributions à Francis Delboe qui dirige ce groupe de travail.

## LA DNA VOUS INFORME

---

### Directions Régionales de l'Arbitrage :

Serge LEVY est le nouveau DRA du **Languedoc**. Bienvenue au club !

Ligue **Poitou-Charentes** : Emmanuel MACE

Ligue **Pays de Loire** : Patrice HENRIO

Ligue du **Lyonnais** : Bernard MAS

---

Le Bureau Fédéral a décidé d'offrir à chaque personne qui suit un stage d'arbitrage un exemplaire du Livre de la Fédération (en plus du Livre de l'Arbitre).

Etre capable de se référer au L.F sera l'une des aptitudes contrôlées lors des examens !

Vous n'avez pas les  
**LES NOUVELLES REGLES**  
JUILLET 2001

Elles ont été publiées dans le BAF (n°94)  
Demandez-les à votre Direction Régionale de l'Arbitrage, ou à votre Président de Ligue !

Bientôt : Diffusion des **UV6** (examen le plus élevé organisé par la DNA), via le BAF et/ou le site web de la Fédération.

Vous pouvez **TELECHARGER** le Livre de l'Arbitre et le Livre de la Fédération à partir du site web de la FFE : <http://www.echecs.asso.fr>

Dans la plupart des sports, **si un joueur se présente sans licence** (que le joueur soit connu ou pas), il ne joue pas !

Dans notre sport, une attestation sur l'honneur du joueur (open) ou du capitaine (pour les matchs) est pour l'instant suffisant.

**Pour le prochain B.A.F.**

Envoyez vos questions, vos articles,  
anecdotes, remarques etc.

*Le BAF est l'affaire de tous, aidez nous à améliorer votre bulletin des arbitres fédéraux !*

**EXAMENS D'ARBITRAGE**

UV1 et UV2 08/06/02 – 30/11/2002 – 29/3/2003

U.V.3 (Système Suisse) Contactez Thierry Paris, le Directeur des Examens.

---

**FORMATION** : Christian Bernard, Directeur de la Formation prépare un **cahier de stage**. Il s'agit d'harmoniser leur contenu. Les formateurs actifs ont commencé à lui envoyer leur plan de stage. Il s'agit de mettre en commun tout document de travail et matériel de stage.

---

**FORMATION CONTINUE** : Les règlements des Championnats évoluent, les règles du jeu sont modifiées. La diffusion sur le terrain passe par les Directeurs Régionaux de l'Arbitrage. Ils sont les relais indispensables pour l'organisation des **séminaires de formation continue**. Le soutien financier de la Fédération est acquis, mais n'oubliez pas de solliciter vos DDJS et DRJS qui font une priorité de la formation des cadres.

## SUPERVISEURS

Vincent BERNARD	04.42.56.94.60	Baou Trouca 25 rue Centaurée 13800 ISTRES	<a href="mailto:Chris.a.bernard@wanadoo.fr">Chris.a.bernard@wanadoo.fr</a>	Corse, Provence, Côte d'Azur, Languedoc.
Nadir BOUNZOU	01.48.61.41.38	62 bd de Bordeaux 93290 TREMBLAY EN FRANCE	<a href="mailto:nadir-bounzou@netcourrier.com">nadir-bounzou@netcourrier.com</a>	Ile de France, Champagne-Ardennes.
Serge COLIN	04.74.94.14.89	Impasse de Belledone 38290 LA VERPILLERE	<a href="mailto:Colin.serge@wanadoo.fr">Colin.serge@wanadoo.fr</a>	Franche-Compte, Dauphiné-Savoie.
Serge DESMOULIERES	02.38.66.58.75	10 rue des Iris 45750 SAINT PRIVE SAINT MESMIN	<a href="mailto:Serge.desmoulieres@wanadoo.fr">Serge.desmoulieres@wanadoo.fr</a>	Centre-Val de Loire, Limousin, Poitou-Charentes.
Pierre LECUYER	02.97.47.05.42	6 rue des Tamaris 29120 COMBRIT	<a href="mailto:pierickl@club-internet.fr">pierickl@club-internet.fr</a>	Bretagne, Pays de Loire.
Stéphane ESCAFRE	05.61.48.17.47 06 23 69 10 91	19 boulevard de Marengo 31500 TOULOUSE	<a href="mailto:escafrestephane@aol.com">escafrestephane@aol.com</a> Fax: 05 61 11 43 48	Aquitaine, Midi-Pyrénées.
Jacques MAILLARD	02.31.37.20.20	2 rue le Mont Notre Dame 14530 LUC SUR MER	<a href="mailto:Jacqueslisa.maillard@club-internet.fr">Jacqueslisa.maillard@club-internet.fr</a>	Hte. Normandie, Bas. Normandie, TOM/DOM
Thierry PARIS	06.86.99.08.80	8 bis rue David 69003 LYON	<a href="mailto:thierry.paris@free.fr">thierry.paris@free.fr</a>	Lyonnais, Bourgogne, Auvergne.
Louis RISACHER	03.89.55.20.67	199a rue d'Ensisheim 68310 WITTELSHEIM	<a href="mailto:louis.risacher@stepaneurope.com">louis.risacher@stepaneurope.com</a>	Alsace, Lorraine.
Emmanuel VARINIAC	06.67.30.59.32	37 rue Léon Blum 62940 HAILLICOURT	<a href="mailto:emmanuel.variniac@libertysurf.fr">emmanuel.variniac@libertysurf.fr</a>	Nord/Pas-de-Calais, Picardie.

- Arbitres expérimentés, leur rôle est de :
  - Répondre aux questions d'arbitrage posées par les collègues de leur zone géographique.
  - Assister et conseiller ces arbitres.
  - Intervenir en cas de conflit, dans un esprit de conciliation et de tempérance.
  - Veiller au strict respect, sur le terrain, des textes officiels de la FFE et de la FIDE.
- Sur les lieux d'un tournoi, il peut prendre les initiatives appropriées s'il constate que les règlements fédéraux et/ou l'une des clauses de la Charte de l'Arbitrage ne sont pas respectés. Aucun arbitre ne peut refuser d'être supervisé.
- Les rapports défavorable des Superviseurs peuvent entraîner un avertissement, un blâme, ou une suspension provisoire ou définitive de la licence d'arbitre (voir le titre 7 : le pouvoir disciplinaire).

**Astrid Ansel** : Bonjour, Je suis un jeune joueur de football, et je me demande si lors d'un coup-franc l'arbitre dirige d'un côté, la main ou simplement le doigt si cela jouait un rôle.

**BAF** : Je me renseigne auprès de la FIFA

Quelle des cadences ! ?

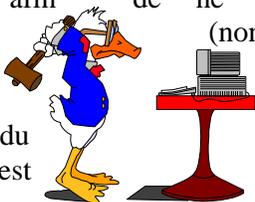
**Christophe Bouton** (journaliste) : Je vois circuler des petites annonces dans Europe Echecs et ailleurs qui se prévalent d'une homologation FFE/FIDE de tournois de 7 rondes en 61 min KO. De quels Elo s'agit-il pour l'homologation tant FFE que FIDE ? Je suis ignorant dans le domaine et le site de la FIDE ne contient pas une rubrique "Questions fréquemment posées" concernant les Elo.

**BAF** : Pour l'homologation FFE, pas de problème, cette cadence compte pour le classement elo national. C'est une spécificité française, les résultats des parties jouées en 61 min. ne sont pas pris en compte pour le ELO FIDE

Il existe un classement FRR (FIDE rapid chess), mais les frais d'inscriptions sont assez élevés (seuls quelques tournois prestigieux sont homologués). Joel Lautier occupe la 4<sup>e</sup> place mondiale derrière Kasparov, Adams et Kramnik. Tkachiev (7e) et Bacrot (14e). Cocorico !!

La cadence la + rapide homologué Fide EN PARTIE LONGUE est 1h15 / 40 coups + 15 min (avec 30 s / coup) . Pour mémoire : la FFE et la plupart des fédérations occidentales sont en désaccord avec cette décision qui sera discutée à Bled (prochain congrès de la fide).

**Thierry Storai** (AF3) : Je dois arbitrer bientôt un tournoi (système suisse 7 rondes 2x20) et j'aimerais savoir si l'organisateur a le droit d'imposer l'utilisation de son matériel informatique afin de ne pas payer l'indemnité (non pas qu'il y ait un problème mais pour le choix du fournisseur de matériel est libre ou imposé) ?



**BAF** : Si l'organisateur fourni du matériel de bonne qualité : on dit merci Monsieur l'Organisateur. On peut aller jusqu'à lui faire une petite bise. "L'indemnité" pour l'informatique n'est qu'un dédommagement pour une "gêne". Plus de gêne, plus remboursement de frais. Attention cependant à tester le matériel avant le tournoi !

Comportement nul

**Pierre Rodriguez** (parent ?) : Lors d'un championnat départemental jeune. Sur un échiquier la situation suivante s'est présentée : un joueur joue et n'appuie pas sur la pendule. Son adversaire se rend compte que le prochain coup quoiqu'il fasse il sera maté. Alors il tempore un peu et attend que le drapeau tombe (il ne restait que quelques secondes pour tous les deux).

L'arbitre accorda une nulle. Que dit le règlement sur ce sujet ? Par avance merci

**BAF** : Si l'adversaire n'a plus de possibilité de mater, la partie est nulle.

Mais si, au lieu de mater, le joueur peut jouer un autre coup, alors on ne doit pas accorder la nulle. C'est clairement un gain au temps.

Quand à savoir si le comportement de ce jeune est très « sportif »... c'est une autre histoire.



Une ancienne règle indiquait : "Un joueur au trait dont la pendule de l'adversaire fonctionne doit se sentir poussé à l'en avertir".

Un trou dans la perf aux rations ?

**Gabriel Guillory** (G.O.) : Une question sur un truc que je ne m'explique pas. Je jette un œil sur la performance d'Olivier Renet (3<sup>e</sup>) au tournoi de Ramonville. Elle est de 1808 elo (??). Ca n'est pas une erreur car j'ai vérifié directement dans Master. Comment cela ce fait-il ? Ce n'est pas la première fois que je remarque un résultat aberrant dans le calcul de performance d'une grille américaine. Ce problème est-il connu ?

**BAF** : La perf. est bonne !

En fait, elle ne signifie pas grand chose (contrairement au départage à la performance). Mais comme on ne tient pas compte des parties gagnées "faciles" (350 pts de moins), et comme il a perdu contre Lemoine 2150.

La seule partie compatible semble donc cette unique perte.  $2150 - 350 = 1800$ . En simplifiant le calcul.

On remarquera souvent des résultats aberrants aux extrêmes (Elo très fort ou très faibles ou bien des joueurs faisant 100%).

**COURRIER DES LECTEURS** (suite)

**Olivier de Marchi** (stagiaire) : J'aimerais savoir si le stage pour être AF3 peut être un semi-rapide. Tout le monde me dit que cela doit être un « vrai tournoi » (cadence longue) alors que cela n'est pas précisé dans le livre de l'arbitre.

**BAF** : *D'abord on ne dit plus semi-rapide mais rapide. Ensuite, les tournois rapides sont des tournois sérieux ! On peut être stagiaires dans cette cadence, du moment que le tournoi est homologué pour le Elo rapide.*

**Odm** (suite) J'aimerais aussi avoir quelques précisions sur la demande de nulle pour 3 fois la même position : Quand l'arbitre est présent et qu'un joueur demande la nulle pour 3 fois la même position (et qu'il y ait bien eu 3 fois la même position) mais que le joueur demandeur ne note pas :

Parce qu'il est en Zeitnot, dans une phase KO, dans une partie rapide, ou dans un blitz.

Et là certains joueurs en profitent, quand la cadence Fischer est utilisée, pour faire « remonter » leur temps en répétant 20 fois la même position ...

Que doit-on faire dans chacun de ces cas ? (surtout dans les cadences Fischer)

**BAF** : *Relisez les règles, et vous verrez que la partie ne doit pas forcément être notée. L'arbitre peut accorder la nulle s'il constate la répétition (ou les 50 coups), quelle que soit la cadence. Nous avons discuté de ce point lors des dernières rencontres du Cap d'Agde. Nous en avons conclu que la nulle serait accordée, si l'arbitre le constate (à l'aide de la retransmission si nécessaire).*

*Et le cas s'est présenté dans une partie Gurevich–Dorfman. La nulle fut accordée, nous étions en cadence Fischer. L'un des deux fut content.*

**Romain Edwige-Bouboune** (joueur) : Tout le monde connaît la règle: " Pièce touchée, pièce à jouer". Qu'en est-il si un joueur arrive en promotion et qu'il prenne par mégarde en main une pièce (par ex un cavalier situé hors de l'échiquier) comme promotion ?

L'adversaire est-il en droit de le forcer à sous-promotionner ou bien le 'maladroit' a-t-il le choix de reprendre 'son coup' ?

**BAF** : *Si vous touchez une banane, vous n'êtes pas obligé de faire une sous-promotion en banane ! Plus sérieusement, on considère que la pièce existe quand elle touche l'échiquier. Tant qu'elle est en l'air, c'est une pièce virtuelle, on peut donc changer d'avis.*

**Sébastien** : M. Escafre, Je vous présente ici le cas dont j'ai moi-même été l'auteur.

Malheureusement les arbitres font des fautes parfois. Le cas est relativement original.

Lors d'une rencontre de Nationale V, alors que j'étais à cause de problème d'effectif (si fréquent dans les petits clubs) à la fois joueur et arbitre. Un problème survient sur ma propre partie (je joue un coup illégal). Ni moi ni mon adversaire ne nous en sommes aperçus avant la fin de la partie. Cette irrégularité m'a finalement permis de remporter le match. Les deux feuilles de partie sont signées, mon gain est donc validé.

C'est alors que deux joueurs me font remarquer que j'ai joué un coup illégal pendant la partie, nous analysons donc à fond la situation, la partie aurait dû être nulle si mon cavalier n'avait pas sauté si loin... mon adversaire dit que c'était à lui de s'en apercevoir, et que je peux garder le gain. C'est moi l'arbitre, et c'est là que je me pose une question : Est-ce que les spectateurs, si en aucun cas ne peuvent déranger un joueur de la partie pour signaler qu'un coup illégal vient d'être joué, peuvent le signaler à l'arbitre (qui est à la fois joueur sur cette partie) ?

Cette partie n'influa pas sur le résultat final de l'équipe, je l'ai déclarée nulle malgré le fait que les feuilles soient signées. D'une parce que sans l'irrégularité la partie était nulle, et de deux parce que c'est moi l'arbitre, et en ce sens, c'est à moi de signaler ce genre de faute au moment où elle survient.

**BAF** : *Encore ce problème des Arbitres-Joueurs ! A éviter le plus possible. On ne peut pas bien faire les deux choses à la fois... mais faute d'effectif...*

*Demander l'aide des spectateurs n'est jamais la solution idéale.*

*Quand au résultat : on ne revient pas dessus, suite à l'analyse post-mortem.*

*Le règlement prévoit une porte de sortie, si un résultat a été mal noté (art.8.7). Ce n'était pas votre cas.*

*Déclarer nulle la partie me semble très discutable.*

*Les feuilles étant signées, vous deviez maintenir le résultat.*

## Stages de Formation

### **AF4 à Macon (21) les 27 au 28 avril 2002**

**Formateur:** CH Rouah - BP 119 - 94003 Créteil Cedex

**Organisation:** Ligue de Bourgogne

**Responsable:** J.C. Basaille - 15 rue Vannerie - 21000 Macon - 06 08 28 86 02

[jean-christophe.basaille@u-bourgogne.fr](mailto:jean-christophe.basaille@u-bourgogne.fr)

### **AF4 à Lyon (69) les 8 et 9 mai 2002**

**Formateur:** André Bastien

**Organisation:** Bernard Mas - DRA Lyonnais - 2 bd. de l'Europe - 69600 Oullins - 04 78 51 06 63 -

[MASBE@wanadoo.fr](mailto:MASBE@wanadoo.fr)

### **AF2-AF3 à Caen (14) du 8 au 12 mai 2002**

**Formateur:** Jacques Maillard

**Organisation:** Jacques Maillard - 2 rue le Mont Notre Dame - 14530 Luc Sur Mer – 02 31 37 65 88 -

[jacquelisa.maillard@wanadoo.fr](mailto:jacquelisa.maillard@wanadoo.fr)

### **AF4 à Orange (84) les 11 et 12 mai 2002**

**Formateur:** Vincent Bernard

**Organisation:** Christian Bernard - 85 avenue Frédéric Mistral - 84100 Orange - 04 90 34 97 97

### **AF4 et AF3 à Angoulême (16) du 8 au 11 mai 2002**

**Formateur:** Stéphane Escafre

**Organisation:** CD Charente

**Responsable:** Daniel Lavie - Neulliac - 16290 Asnières sur Nouère

05 45 96 41 82

[mailto:daniel.lavie@wanadoo.fr](mailto:mailto:daniel.lavie@wanadoo.fr)

### **AF4 à Orléans (45) les 25 et 26 mai 2002**

**Formateur:** Stéphane Escafre

**Organisation:** Serge Desmoulières - 10 rue des Iris - 45750 ST PRYVE ST MESMIN - 02 38 66 58 75 - 06

22 92 84 35

### **AF4 à Strasbourg (67) les 25 et 26 mai 2002**

**Lieu:** Club d'Echecs de Strasbourg - rue des Glaciaires

**Formateur:** Jean Boggio

**Organisation:** JC Coyne - Comité des Echecs du Bas Rhin - 03 88 50 66 30

### **AF4 + AF2 à Metz (57) les 1 et 2 juin 2002**

**Formateur:** Nadir Bounzou et Jean Boggio

**Organisation:** Gilles Rivet - 24 rue de Metz - 57155 Marly - 03 87 38 47 93 - 06 70 37 95 66 - Fax: 03 87 62

63 79

### **AF3 à Vichy (03) du 8 au 10 août 2002**

Possibilité (pour les volontaires) d'UV 3 délivrée sur place : examen informatique le dimanche 11 août 2002

(Apparier un tournoi de 24 joueurs et 5 rondes avec le programme masters, possibilité d'utiliser au choix :

Masters sous Dos ou windows, expliquer les appariements, commenter le rapport technique)

**Lieu :** Club de Vichy

**Formateur :** Vincent Bernard

**Organisateur :** Yves CALVIN, 49 rue Jean Giraudoux 03300 CUSSET tél. : 04.70.31.70.80

**Tarif :** 35€ à l'ordre de la FFE + 10€ à l'ordre du club de Vichy (documentation pédagogique et dernière version du Livre de l'Arbitre fournies)